

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-410

Centre Technique Municipal de la Chamoiserie - Marché de
travaux - Approbation des avenants n°1 pour les lots 10 et 11 et
n°2 pour les lots 2 et 9

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Centre Technique Municipal de la Chamoiserie -
Marché de travaux - Approbation des avenants n°1
pour les lots 10 et 11 et n°2 pour les lots 2 et 9**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la réhabilitation du Centre Technique de la Chamoiserie (CTM), le Conseil municipal a délibéré à plusieurs reprises et notamment :

- le 20 septembre 2010 : validation du programme de réhabilitation ;
- le 25 octobre 2010 : validation du plan de financement ;
- le 14 mars 2011 : attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe Sophie BLANCHET ;
- le 16 décembre 2011 : validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) et l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre ;
- le 14 mai 2012 : attribution des lots 2 à 7 et 9 à 12. Le lot 1, ainsi que le lot 8 ont été attribués par décisions L 2122-22 enregistrées en Préfecture respectivement les 27 avril et 28 décembre 2012 ;
- le 4 février 2013 : approbation du dossier technique du lot 2 « Gros œuvre et enduits » relancé suite à la liquidation judiciaire du premier titulaire ;
- le 16 septembre 2013 : approbation des avenants n°1 aux lots 6, 7 et 12 des marchés de travaux et n°2 au marché de maîtrise d'œuvre ;
- le 10 mars 2014 : approbation des avenants n°1 aux lots 2, 3 et 9 et avenants n°2 aux lots 6, 7 et 12.

En cours de chantier, des adaptations techniques à la demande du maître d'ouvrage, pour l'amélioration des conditions de travail des agents sont nécessaires :

Pour le lot 2, les modifications, portant uniquement sur la tranche ferme, sont les suivantes :

- création d'une rampe accessibilité handicapés sur le bâtiment B ;
- mise à niveau du dallage existant du local stockage bois par rapport au nouveau dallage plus haut de l'atelier ;
- reprise du dallage de l'ancien garage pour obtenir une zone de travail horizontale ;
- création de bureaux supplémentaires suite à la modification de l'affectation des locaux sur le bâtiment D ;
- lavage à haute pression de l'ancien mur du garage.

Pour le lot 9, suite à la modification des affectations des locaux, modification des éclairages et mise en place d'un contrôle d'accès sur les portes desservant le bâtiment D (concerne uniquement la tranche ferme).

Pour le lot 10, les modifications sont les suivantes :

- modification de l'alimentation des colonnes de douches pour permettre un réglage individuel ;
- remplacement du compresseur pour la station d'air comprimé (qui devait initialement être conservé mais qui ne correspond plus à l'utilisation).

Pour le lot 11, les modifications sont les suivantes :

- modification de la ventilation suite à la modification d'affectation des locaux du bâtiment D

Ces modifications imposent la passation d'avenants dont les incidences financières sont détaillées ci-dessous :

N° lot	Intitulé	Titulaire	Montant marché initial toutes tranches comprises (€ HT)	Montant avenant précédent (€ HT)	Avenant			% total	Nouveau montant de marché (€ HT)
					N°	Montant (€ HT)	%		
2	Gros-œuvre - Enduits	TROUBAT	582 487,56	9 225,35	2	49 522,79	8,50	10,09	641 235,70
9	Electricité- Courants forts et faibles	INEO ATLANTIQUE	258 660,76	4 684,19	2	10 044,33	3,88	5,69	273 389,28
10	Plomberie sanitaire air comprimé	Groupement HERVE THERMIQUE et BRUNET	93 394,00	0,00	1	10 468,00	11,21	11,21	103 862,00
11	Chaufferie bois chauffage ventilation	AXIMA SEITHA	348 567,22	0,00	1	1 739,44	0,50	0,50	350 306,66

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 aux lots 10 et 11 et les avenants n°2 aux lots 2 et 9 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY